





La liste noire de l'UE ne compte plus que neuf pays. (Pixabay / Montage Obs)

## Sur les 17 pays épinglés en décembre, 8 dont le Panama sont déjà "blanchis" par l'UE.

Par L'Obs

Les 28 ministres des Finances de l'Union européenne ont retiré huit pays de leur liste noire des paradis fiscaux, dont le Panama, lors d'une réunion ce mardi 23 janvier à Bruxelles.

"Huit pays (le Panama, la Corée du Sud, les Emirats arabes unis, la Tunisie, la Mongolie, Macao, Grenade et Barbade) ont été retirés de la liste noire [...] après s'être engagés à remédier aux inquiétudes de l'UE", a annoncé le conseil des ministres des Finances de l'Union dans un communiqué.

Il ne reste par conséquent plus que 9 pays sur cette liste noire, adoptée le 5 décembre 2017, qui est la première dans l'histoire de l'Union européenne. Pour rappel, cette liste ne concerne que des juridictions situées hors de l'UE. Pour chacun des huit pays retirés, les autorités ont fourni des engagements "par des lettres signées à un très haut niveau", selon le communiqué.

### "La liste noire fonctionne"

"La liste noire fonctionne", a estimé le ministre bulgare des Finances, Vladislav Goranov, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union pour six mois. Car, a-t-il expliqué, les pays concernés "ont travaillé dur pour s'engager à réformer leur politique fiscale".

Même son de cloche de la part du ministre français des Finances, Bruno Le Maire, qui a réagi sur Twitter : "Liste noire des paradis fiscaux : la pression européenne a apporté ses premiers résultats !"

Ces huit pays retirés de la liste noire passent sur une liste grise, celles des pays qui ont pris des engagements de bonne conduite en matière fiscale et feront l'objet d'un suivi.

Les neuf pays toujours sur la liste noire sont : Bahreïn, Guam, les îles Marshall, la Namibie, les Palaos, Samoa, les Samoa américaines, Sainte-Lucie ainsi que Trinidad-et-Tobago.

### "Mauvais signal"

L'adoption de cette liste avait été décidée dans le sillage d'une série de scandales d'évasion fiscale – "LuxLeaks" fin 2014, "Panama Papers" en avril 2016 et "Paradise Papers" en novembre 2017.

Le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, a déclaré qu'il demanderait aux ministres des Finances de révéler les engagements pris par les pays retirés de la liste noire.



EU Tax & Customs @EU\_Taxud  
"I will ask Ministers of Finance to make transparent the commitments taken by countries which are in the so-called grey list of tax havens." #ECOFIN #EUlist #TaxHavens  
Full statement by @pierremscovici <http://europa.eu/!nK49bc>

Un aveu, pour la porte-parole de l'ONG Oxfam Manon Aubry : "Cette demande n'a vraisemblablement pas été entendue puisque rien ne sera publié !" dénonce-t-elle.

"L'UE vient de retirer 8 pays d'une liste de paradis fiscaux déjà bien maigre, et sans publier les engagements pris par les Etats pour en sortir. Impossible donc de mesurer s'ils changent vraiment leurs pratiques... Un très mauvais signal juste après les Paradise Papers."

T.V.

L'Obs



## II) Réformes des retraites : après le calendrier, voici la méthode

Valérie Hacot



Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire à la réforme des retraites, va piloter cette concertation censée aboutir sur l'une des réformes clés du quinquennat. AFP/Eric FEFERBERG

Le gouvernement veut organiser une «super concertation» impliquant syndicats, parlementaires et citoyens.

Le gouvernement avance à pas comptés sur le très sensible dossier de la réforme des retraites qui - Emmanuel Macron l'a annoncé hier- doit être finalisé à l'été 2019. Voici la méthode que l'exécutif compte employer pour aboutir à ce qui doit être l'une des réformes clés du quinquennat.

Un questionnaire pour les syndicats. Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, va de nouveau recevoir dans les prochaines semaines les organisations syndicales. Et, pour ce deuxième round, il va, selon nos informations, leur présenter un questionnaire de soixante questions autour de sept thèmes différents. A charge pour les responsables syndicaux d'y répondre en présentant leurs propres propositions. Pas sûr toutefois que le premier thème retenu, à savoir «Comment construire un système commun à tous les actifs?» soit vraiment du goût de toutes les centrales, notamment de la CGT ou de FO... «S'ils refusent de répondre, ils devront expliquer pourquoi», anticipe l'équipe Delevoye qui a déjà finalisé le document.

Un discours présidentiel. Une méthode de négociation innovante pour tenter de désamorcer une bronca syndicale contre la remise à plat du système souhaité par Emmanuel Macron. Le président veut en effet unifier les 37 régimes de retraite en France, au sein d'un système par points. « Un euro cotisé donne lieu aux mêmes droits pour tous », a-t-il promis lors de sa campagne. Une véritable révolution, qui se solderait, notamment, par la fin des régimes spéciaux, que l'exécutif veut présenter à l'opinion sous un jour «positif». Selon les Echos, le président prendra la parole en février ou en mars pour en fixer le cap. «Le discours du président doit faire taire les inquiétudes», explique un proche du dossier.

Des argumentaires. Les députés de la majorité seront eux aussi mis à contribution. Les services du haut commissariat planchent à l'heure actuelle à l'élaboration de «kits» d'une trentaine de «slides» pour expliquer les enjeux de la réforme, mais aussi le système actuel. A charge pour eux de s'en imprégner, en vue d'expliquer le projet du président auprès de leurs électeurs sur le terrain. Jean-Paul-Delevoye a par ailleurs reçu tous les chefs de file de l'opposition - de la France Insoumise au Front national.

Des consultations citoyennes. Quant aux citoyens, ils seront eux aussi sollicités. Le haut-commissariat souhaite les mobiliser par le biais de consultations en ligne ou de débats organisés dans les régions. Objectif? «Qu'ils élaborent aussi leurs propres propositions», assure un membre de l'équipe Delevoye.

Une super concertation donc... A la hauteur du caractère potentiellement explosif du sujet. Des pensions de reversion à la fin du sacro saint âge de départ à la retraite en passant par la prise en compte des études longues... Tous les sujets seront mis sur la table.



### III) Sarkozy appelle la droite à "chasser en meute" pour se rassembler

Par Paul Guyonnet

L'ancien président de la République a critiqué ceux qui mettent en doute la légitimité de Laurent Wauquiez.



POOL New / Reuters

Nicolas Sarkozy a exhorté la droite à l'unité, lui conseillant de "chasser en meute", lors d'un déjeuner avec des élus organisé par le maire de Châteauroux, Gil Avérous. Au total, une quinzaine de participants avaient été conviés au restaurant l'Envue, situé en plein cœur de Paris, mardi 23 janvier.

"On peut se déchirer parfois en politique comme des chiens, mais on a pour obligation de toujours chasser en meute. C'est mon histoire politique", a déclaré l'ancien chef de l'État au cours de ce déjeuner, selon des propos rapportés par Le Figaro.

#### "Des départs, on en a connu..."

"On a le droit d'être en désaccord avec Laurent. Dans ce cas, on se présente aux élections face à lui. Là, c'est trop facile", a également déclaré Nicolas Sarkozy au sujet de Laurent Wauquiez, le nouveau président des Républicains, qui s'est récemment vu confronté à une vague de départs dont celui de Xavier Bertrand, ou de prises de "recul" comme celle d'Alain Juppé.

Et de préciser sa pensée par un rappel historique. "Des départs, on en a connu: Pasqua, Séguin, Léotard... Et Chirac a été élu et réélu et moi j'ai été élu", a-t-il expliqué.

#### "Il faut se hisser au-dessus"

"Pour moi, c'est fini", a par ailleurs réaffirmé l'ancien président de la République, battu au premier tour de la primaire de la droite pour la présidentielle, fin 2016. "Je ne peux pas être copilote" a-t-il dit, "Je ne participerai pas à quoi que ce soit de politique et d'organisé. Quand on est un ancien chef d'État, quand on a vraiment tourné la page, il faut se hisser au-dessus".

"On n'attend pas de moi que je mette les mains dans les histoires du parti", a-t-il ajouté, avant de glisser une pique à l'égard de l'actuel locataire de

l'Élysée: "Bon... Macron a un avantage, il passe derrière Hollande! Forcément ça aide dans l'opinion!"



### IV) Quand Laurence Parisot nous joue « Martine à la ferme

»

Gérard Le Puill



Plutôt que des maisons de retraite pour les chevaux de selle comme le suggère Laurence Parisot, ne faut-il pas rompre avec le productivisme agricole qui use les animaux d'élevage en deux ou trois ans de production intensive ? Photo : Frédéric Florin/AFP

**Laurence Parisot est l'ancienne présidente du MEDEF. On ne l'a guère entendue à ce poste s'émouvoir de la vie difficile de millions d'hommes et des femmes travaillant sur les chaînes de production en y étant soumis à des cadences infernales. Plus récemment, lors d'un débat suivant la diffusion d'un documentaire sur LCP, l'image d'un cheval tirant une bineuse dans une ferme en agriculture biologique provoqua l'indignation de la brave dame. Elle expliqua en substance que l'on disposait aujourd'hui de suffisamment de machines pour ne pas soumettre les animaux à de telles corvées.**

Durant des millénaires et encore pendant plus de la moitié du XXème siècle, la traction animale a fait que les hommes et les animaux de trait on travaillé ensemble. Ce fut une relation bien plus riche que celle que les éleveurs ont aujourd'hui avec les animaux de rente, qu'il s'agisse des vaches laitières qui ne vont plus au pré, des truies gestantes bloquées dans leurs stalles ou des poules pondeuses en cage.

Dans le travail aux champs comme dans les charrois, Il y avait entre les hommes et les bêtes un apprentissage commun, une certaine complicité et rarement de la maltraitance. Mais ce sont des choses que l'on n'apprend pas à la tête d'un institut de sondage, ni à la présidence du syndicat patronal voué à la seule défense des exploités en quête de profits toujours plus élevés.

Le 12 janvier dernier, lors d'une des tables rondes organisées à la Sorbonne par France culture sur la condition animale, Laurence Parisot a poursuivi sa croisade. Elle a appelé son auditoire à se mobiliser auprès des décideurs politiques « pour que les chevaux ne soient plus conduits à l'abattoir et que la viande de cheval soit interdite ». L'ancienne patronne du MEDEF veut aussi « faire évoluer le statut de l'animal » et l'a expliqué à son auditoire en ces termes : « Comment passer de l'esclavagisme des animaux d'élevage vers une solution de type salariat, non pas jusqu'à verser une rémunération pour un travail effectué, mais c'est le sens. Le marxisme a développé l'exploitation de l'homme par l'homme. Il est temps de se poser aujourd'hui la question du sens de l'exploitation de l'animal par l'homme », a lancé l'ancienne patronne des patrons devant son auditoire.

#### Quand Parisot fait référence à Marx

Le marxisme a surtout démontré comment le système capitaliste avait mis en place l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais passons. Interdire la consommation de viande de cheval est une position sentimentale qui ne concerne pas que Laurence Parisot. Ce souhait est assez développé chez les gens qui font de l'équitation et qui, parfois, paient la pension de leurs vieux canassons jusqu'à ce qu'ils meurent de vieillesse.

Observons que les vaches laitières ne bénéficient pas de cette mansuétude. Lactalis et les autres laiteries paient si mal le lait que la vache doit produire toujours plus pour être rentable au point qu'elle est conduite à l'abattoir à l'issue de la seconde ou de la troisième lactation. Il en va de même pour les truies gestantes après avoir élevé quelques portées de porcelets dans leur box et pour la poule en cages après avoir pondu quelques centaines d'œufs dans le noir.

S'il fallait créer des prairies de retraite pour les herbivores en fin de carrière, nous serions vite condamnés à devenir végétarien et si nous devenions végétariens nous n'aurions plus guère de raison d'élever des animaux dans les fermes. Plutôt que des maisons de retraite pour les chevaux de selle comme le suggère l'ancienne patronne du MEDEF, ne faut-il pas rompre avec le productivisme agricole qui use les animaux d'élevage en deux ou trois ans de production intensive comme le travail en usine met à mal la santé des hommes et des femmes en deux ou trois décennies d'exploitation ?

En raison même de la nécessité impérieuse de réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique qui nous donne, tour à tour, des sécheresses et des inondations, ne faut-il pas réduire notre consommation de viande afin de réduire l'empreinte carbone des élevages émetteurs de méthane ? En nous jouant Martine à la ferme Laurence Parisot propose de nourrir de plus en plus d'herbivores afin de les maintenir en vie jusqu'à ce qu'ils meurent de vieillesse. Les propositions de l'ancienne présidente du MEDEF sont donc de nature à favoriser le réchauffement climatique alors qu'il est urgent de le réduire.

Gérard Le Puill  
Journaliste et auteur

## V) Droit à l'erreur: l'Assemblée nationale vote l'article phare du projet de loi

Challenges.fr



L'Assemblée nationale a voté l'article phare du projet de loi sur le droit à l'erreur le 23 janvier 2018. Philippe LOPEZ / AFP

L'Assemblée a voté mardi 23 janvier soir l'article phare du vaste projet de loi sur le "droit à l'erreur" qui permettra, sous réserve d'être "de bonne foi", d'éviter des sanctions de l'administration dès le premier manquement, une "révolution du quotidien" selon le gouvernement. Cet article, adopté à main levée au premier jour de l'examen du texte sur "un Etat au service d'une société de confiance" en première lecture, est sa "pierre angulaire", selon le gouvernement.

"Largement évoqué" pendant la campagne par Emmanuel Macron, il est présenté comme "la possibilité pour chaque Français de se tromper dans ses déclarations à l'administration sans risquer une sanction dès le premier manquement". Ce sera à l'administration de prouver que l'utilisateur était de mauvaise foi.

"La généralisation du #droitàlerreur adoptée à l'instant par l'Assemblée! C'est une révolution dans les relations entre administrations et administrés. C'est aussi une attente forte des agents publics qui veulent plus de marges d'initiative!", a salué sur Twitter le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin.

Dans un hémicycle clairsemé, l'article a fait l'objet de quelques retouches, notamment pour clarifier, à l'initiative des Insoumis, que le droit à l'erreur est bien "limité à la première erreur". Les députés ont par ailleurs adopté dans la foulée un amendement du gouvernement destiné à empêcher le blocage d'une demande d'attribution de droits lorsqu'il manque une pièce non essentielle.

**"Ce n'est pas un droit à la fraude »**

challenges.fr

D'autres articles restaient à examiner sur le droit à l'erreur. En matière fiscale, est ainsi prévu que si l'administration détecte une erreur de bonne foi dans le cadre d'un contrôle, les intérêts de retard seront réduits de 30%. Si c'est l'utilisateur qui rectifie son erreur de lui-même, les intérêts seront réduits de moitié.

A l'ouverture des débats sur ce texte qui compte quelque 40 articles, le ministre a dit entendre "les Français qui aiment leurs services publics mais pas leurs administrations", s'appuyant sur une

une lettre de griefs que lui a envoyée un certain Alexandre.

Le droit à l'erreur, qui ne s'appliquera pas à un certain nombre de cas, comme les atteintes à la santé publique, "ce n'est pas un droit à la fraude. C'est un droit de régulariser une erreur commise de bonne foi", a souligné le rapporteur LREM Stanislas Guerini, qui plaide pour un triptyque: une administration "qui conseille, dialogue et s'engage".

Les communistes y voient, "un renoncement de l'État", Jean-Paul Dufègne observant notamment qu'il n'y a pas de définition de la "bonne foi" ce qui peut conduire à de "l'arbitraire". "C'est une loi de défiance envers l'État et les fonctionnaires", a renchéri le chef de file Insoumis Jean-Luc Mélenchon, pronostiquant aussi que "le contentieux va exploser ».

### Répondre à "l'attente des usagers du service public »

Si la démarche a été globalement saluée par la socialiste Valérie Rabault, elle a déploré un manque de consultation des fonctionnaires et défendu vainement un renvoi en commission.

A droite, l'UDI-Agir a jugé que le texte était une "bonne première pierre" pas encore "suffisante", et le chef de file des LR Christian Jacob a dit attendre de voir "comment nos amendements vont être traités sur un certain nombre de sujets sensibles comme l'agriculture ou les éoliennes". Marine Le Pen, a évoqué pour sa part un texte qui va "globalement dans le bon sens" malgré des "imperfections".

Jugé "fourre-tout" par certains élus, le projet de loi traite de sujets aussi divers que la modification des procédures pour l'obtention d'un permis pour l'installation de parcs éoliens en mer ou de la possibilité de dons aux associations de culte par SMS.

Il veut développer des expérimentations et comprend également des mesures pour répondre "à l'attente des usagers du service public", comme l'expérimentation d'un référent unique, une adaptation des horaires d'ouverture, un numéro d'appel non surtaxé ou zéro papier d'ici à 2022 via la dématérialisation.

Le ministre a prévenu que ce ne serait pas "un énième texte de simplification" et qu'il s'opposerait à des amendements "bavards". Les députés devront encore en examiner plus de 800 d'ici à la fin de la semaine.

(Avec AFP)

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) ZAD de NDDL : un même journaliste mais 2 reportages très différents dans Libé et Le Figaro

Par Hadrien Mathoux

Le Figaro et Libération rendent tous deux compte ce mardi 22 janvier du désencombrement lundi de la "route des chicanes" dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Mais les deux reportages, signés de la même main, donnent une vision très contrastée de la même journée...

Cela pourrait faire l'objet d'une leçon dispensée en école de journalisme : comment adapter son reportage à la ligne éditoriale d'un média ? Ou bien comment un média peut éditorialiser le reportage d'un journaliste... Ce mardi 23 janvier, dans leurs éditions papier, Le Figaro et Libération publient tous deux un reportage réalisé à Notre-Dame-des-Landes, où le désencombrement de la route départementale a démarré lundi. Les deux articles sont signés du même nom : Guillaume Frouin, un journaliste basé à Nantes. Assez inhabituel, de retrouver le même article le même jour dans les pages de deux concurrents directs, mais pourquoi pas, les temps sont durs...

Le cocasse dans l'anecdote, c'est de jouer au jeu des sept différences : racontant le même événement, puisqu'ils sont issus du même reportage sous la même plume, les deux articles revêtent pourtant deux tonalités très différentes, selon la version du journal de droite et celle du journal de gauche. Une pépite relevée par Marion Lagardère, au cours de sa revue de presse dans la matinale d'Europe 1.

Précisons d'emblée que si c'est bien le même journaliste qui a réalisé les deux papiers, ce sont les rédactions de chaque publication qui ont la dernière main dessus. Il est fréquent que les articles soient réorganisés, musclés voire éditorialisés par les chefs de service et les secrétaires de rédaction, qui décident également de la "titraille". Probable, donc, que les différences entre les deux reportages soient largement du fait des deux titres qui les ont publiés, plus que de leur auteur...

### Libé compatissant, Le Figaro inquiet

Le ton est donné d'emblée dans Le Figaro, qui titre "Sur la 'route des chicanes', les zadistes font toujours la loi", tandis que Libé opte pour un plus compatissant "A Notre-Dame-des-Landes, les derniers instants des 'chicanes'". Le reporter a ensuite choisi la même scène d'ouverture : les zadistes retirant les obstacles disposés sur la fameuse "route des chicanes".

Mais dans Le Figaro, on insiste sur le fait que ce désencombrement s'opère "en tenant la presse à l'écart". Information qu'on ne trouve qu'en bout de deuxième paragraphe dans l'article de Libé, qui préfère commencer par la description d'une ambiance zélée où l'on "s'attelle à retirer les obstacles" entravant depuis cinq ans la circulation des véhicules sur la D281.





Très vite, le quotidien de droite fait une remarque qui ne manquera pas de remonter certains de ses lecteurs : "L'Etat de droit à Notre-Dame-des-Landes, réclamé par le gouvernement depuis des mois et plus encore depuis sa décision d'abandonner le projet aéroportuaire, n'est pas encore restauré..." Nulle trace de cette observation dans Libération, qui insiste au contraire sur les risques d'une "intervention policière" musclée de l'Etat dans le cas où la D281 ne serait pas évacuée. De son côté, Le Figaro observe que le fait de "baisser la garde" ne fait "pas vraiment consensus" chez les zadistes.

Les deux articles traitent ensuite d'un email adressé à ses membres par l'Acipa, l'association d'opposition à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Dans ce message, il est expliqué que des "voies de passage seront créées" sur la route pour la faune locale : dans Le Figaro, ce sont "nos ami-e-s tritons, salamandres et autres habitant-e-s du bocage" ; dans Libé, "nos amis tritons, salamandres et autres habitants du bocage". Curieux, que ce soit le quotidien de droite qui conserve l'écriture inclusive contre laquelle il bataille... à moins que ce ne soit pour énerver encore un peu les plus conservateurs de ses fidèles !

Enfin, l'article traite de la réouverture de la D281 après son désencombrement par les zadistes. Une remise en service jugée "inimaginable" dans Le Figaro par Philippe Grosvalet, le président PS du conseil départemental. La même citation figure dans le papier de Libération, mais en fin d'article et dans une forme atténuée. Auparavant, le journaliste aura en effet pris soin de préciser que "la circulation (...) a toujours été possible, en dépit des nids-de-poule". Dans le quotidien de gauche, il est expliqué que la réticence des autorités à rouvrir la route s'appuie "sur les propos de Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, qui, il y a deux semaines, 'certifiait la présence dans la ZAD d'explosifs et de pièges'". Une assertion "totalement bidon", s'amuse l'article de Libé, tandis que celui du Figaro ne s'étend pas sur les "fake news" du gouvernement. Une preuve s'il en fallait que si le journalisme est avant tout affaire de faits, leur interprétation est aussi cruciale dans le rendu final.



**VII) « Désaccord total » : Simeoni, reçu par Philippe et Larcher, appelle les Corses à se « mobiliser »**

**Le président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, ressort très mécontent de ses entretiens avec le Premier ministre Édouard Philippe et le président du Sénat Gérard Larcher. « Cette discussion n'en est pas une, il n'y a pas lieu de la continuer », a-t-il déclaré à la sortie.**

Simeoni, le président du Conseil exécutif de Corse, et Jean-Guy Talamoni, le président de l'Assemblée de Corse, se sont entretenus ce mardi après-midi avec Gérard Larcher au Sénat, dans l'optique de la révision constitutionnelle. C'était la première fois qu'ils le rencontraient depuis leur victoire aux élections territoriales il y a trois semaines.

Les deux hommes forts de la Collectivité de Corse ont terminé leur « prise de contact » à Paris avec le sentiment de ne pas avoir été entendus sur leurs revendications. Après avoir rencontré le Premier ministre Édouard Philippe lundi, Gilles

« Le compte n'y est pas. On est en train de nous demander d'aller à l'abattoir et de renoncer à tout ce qui fait le fondement même de notre engagement », a déploré à l'issue de l'entrevue Gilles Simeoni.

*« Nous sommes ici pour parler de l'existence d'un peuple, de son droit à la vie, de son combat, de la reconnaissance de ses droits. Et on nous*



Par Guillaume Jacquot (Images : Clément Perrouault et Oriane Mancini) - capture d'écran PER

parle de technique, d'alignement sur le droit commun. Donc je crois que manifestement il y a un désaccord qui est profond, qui est total. »

Alors qu'Emmanuel Macron est attendu sur l'île le 6 février, le président du Conseil exécutif appelle ce mardi à « une très large mobilisation pacifique mais déterminée » des Corses.

Selon Gilles Simeoni, il n'y a « pas eu un mot » au cours des discussions sur la reconnaissance de la « dimension fondamentalement politique de la question corse ». Le dossier du « rapprochement des prisonniers politiques » détenus sur le continent n'a pas fait l'objet d'une référence « claire » et « explicite ». Enfin, Gilles Simeoni regrette que le gouvernement et le président du Sénat se « refusent » à prononcer le mot d'autonomie. « Cette discussion n'en est pas une. En conséquence, il n'y a pas en l'état de raisons de la continuer », a-t-il conclu.



Images : Clément Perrouault et Oriane Mancini Capture d'écran Presse en Revue (PER)

### « Pas d'espace constitutionnel pour la co-officialité »

Le président du Sénat a déclaré à notre micro que le débat devait se tenir dans le cadre de l'article 72 de la Constitution. « C'est autour de l'article 72 et uniquement de l'article 72, qu'il peut y avoir un débat, un dialogue, comme avec d'autres collectivités à statut particulier, qu'elles soient ultramarines ou en métropole. »

Gérard Larcher précise que le « droit à la différenciation » n'est pas contraire à une « République une et indivisible ». « Je l'ai dit dans mon discours le 17 juillet, à la Conférence nationale des territoires. D'ailleurs, M. Simeoni et M. Talamoni se souvenaient parfaitement de mon discours. Je ne peux pas être pris en défaut de désir de différenciation dans le cadre d'une République une et indivisible. »



Images : Clément Perrouault et Oriane Mancini Capture d'écran Presse en Revue (PER)

Le président du Sénat s'est en revanche montré inflexible sur deux demandes historiques des nationalistes : la co-officialité de la langue corse avec le français, mais aussi le statut de résident, permettant de protéger les Corse de la spéculation immobilière.

« Il n'y a pas d'espace constitutionnel pour la co-officialité, sujet qu'on a peine abordé, et pour le statut de résident », a rappelé Gérard Larcher.

Ce matin encore, sur notre antenne, Jacqueline

Gourault nous confiait que les discussions avec l'exécutif corse étaient « apaisées ».



A Suivre...  
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU

Bonjour à toutes et tous,  
  
Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.  
  
Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.  
  
Mes amitiés aux autres

Louis Pasteur (1822-1895).

